

# LES ECOTAGNES

## Conditions Générales de Vente

*Document à renvoyer signé et accompagné du versement des arrhes.*

*Toute confirmation de réservation implique que le client accepte les conditions générales de ventes suivantes :*

### **Confirmation de réservation :**

L'option de réservation ne sera confirmée qu'après le retour de ce présent document signé et accompagné du versement des arrhes.

### **Règlement :**

- Versement des arrhes (50% du montant global) : au moment de la réservation
- Solde sur place le jour même (par chèque ou en espèces)

### **Annulation ou changement de date:**

Toute résiliation ou modification de réservation doit être notifiée par écrit avec AR.

- Si elle est reçue plus de 30 jours avant la prestation : les arrhes sont remboursés ou conservés en cas de changement de date.
- Moins de 30 jours avant la prestation : 50% de la prestation est facturée, les arrhes sont donc conservés.

### **Assurance :**

Nous nous réservons le droit de procéder à la résiliation du contrat en cas de force majeure (incendie, dégâts des eaux, conditions météorologiques exceptionnelles et toutes autres raisons empêchant d'effectuer la prestation). Les arrhes vous seront alors remboursées.

Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages de toutes natures qui ne seraient pas garantis par notre police d'assurance, conforme à la réglementation.

Le client est responsable de tous dommages causés par lui-même et ses invités.

Il est vivement recommandé au client de souscrire une assurance Responsabilité Civile Individuelle (avec renonciation à recours contre l'établissement) et en cas d'exposition d'objets de valeur, d'en prévoir lui-même la garde sous sa responsabilité.